#### Infos brèves

#### Avenue Jean Jaurès:

Rendue à la circulation depuis le 16 décembre 2016, les travaux auront duré un trimestre de moins que prévu lors des dernières informations. Néanmoins de finitions doivent encore être réalisées sans doute au printemps prochain lors des vacances scolaires. Il s'agit principalement de la pose de résine sur les bandes cyclables et sur les entrées automobiles des commerces et propriétés, et le collage de faux pavés sur les ralentisseurs.

#### Triangle des Echoppes:

Le train du Médoc arrive dorénavant à la gare de Pessac à raison de 10 liaisons par jour pour le moment. Ce qui est sans doute un progrès pour les transports collectifs dans la métropole n'est pas sans effet sur les riverains qui ont perdu un paysage arboré et une tranquillité.

#### Maison des associations:

L'essentiel des activités de cette association est repris en compte par le service vie associative de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est donc dorénavant un service ouvert à toutes les associations pessacaises qui voit le jour rue des Poilus. Il reste à définir le devenir de l'association et ses objectifs.

#### Arbre de Noël

le 4 décembre dernier l'arbre de Noël du quartier était organisé avec celui de Verthamon à la salle Léon Blum. Dix-neuf des enfants du quartier et leurs parents ont pu assister à un joli spectacle, et le Père Noël leur a remis leur cadeau en clôture de la matinée.

#### APPEL à COTISATION

Chers habitants du quartier. Afin de continuer à défendre vos intérêts nous avons besoin de votre participation financière grâce à la cotisation (modeste) pour l'année 2017.

Vous pourrez régler son montant lors de l'assemblée générale ou auprès du président 1, avenue du Vallon.

Par avance, nous vous remercions vivement.

Le Comité



### LOTO salle Léon Blum le 29 janvier



SIRET 80208603300015

### L'INFO DE VOTRE QUARTIER

Janvier 2017 les échoppes, le Vallon, le pin vert



#### Le quartier se transforme sans nous!

L'urbanisation promise depuis longtemps sur la métropole atteint notre quartier. Nous nous étions opposés aux constructions de plus de deux étages afin de conserver le caractère d'habitat individuel qui a été réalisé dans cette zone par nos ainés.

Malheureusement, faute de soutien et d'une volonté politique poursuivie de longue date nous n'avons pu imposer qu'une limitation à 15mètres de la hauteur des immeubles dans la zone du Pin Vert

C'est ainsi que nous voyons fleurir 2 programmes de construction sans aucun respect de l'habitat individuel environnant. Il faut donc s'attendre à voir d'autres immeubles se construire autour de l'avenue Jean Jaurès.

Malgré nos demandes faites depuis six ans, l'accroissement de la population n'est pas accompagné par des équipements publics suffisants dans notre quartier.

Toutefois, des travaux sont enfin entamés pour agrandir l'école Jean Cordier qui devrait avoir six classes supplémentaires à l'horizon 2020. Il est temps que cette dimension soit prise en compte.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017

Raymond DELCROIX



#### Dates à retenir

#### LOTO

Le 29 janvier 2017 Salle **Léon Blum** 14h30

#### Assemblée Générale

Le 5 février 2017 Salle de Verthamon A.G 9h.30 Débat public 10h.45

#### LOTO

En octobre 2017 Date et lieu à définir

#### **ARBRE de NOEL**

Le 3 décembre 2017







## Borne féodale du Poujeau

La plupart des croix de mission érigées à Pessac au XIXe siècle l'ont été sur d'anciennes bornes féodales. En 1869, elles portent sur leur face est un croissant tourné à gauche, et sur la face ouest, un L.

Ces bornes dont la plupart existent toujours sont échelonnées depuis le Poujeau jusqu'à l'extrémité ouest de la commune en retrait du Peugue..

Selon la délibération de la Municipalité de Pessac, le 6 février 1863, « la croix du Poujeau à la jonction des chemins du Pin Vert, des Echoppes [Nancel Pénard et du village [du Poujeau] sera en bois ou en pierre selon les ressources dont on pourra disposer ».

L'inscription gravée sur le socle confirme la réalisation municipale. Mais la borne est désormais surmontée d'une croix en fer forgé.



Un seul croissant de lune sur une face des bornes pessacaises est le symbole du « port de la lune » . En effet, Bordeaux a acquis en 1530 la paroisse et seigneurie de Pessac, dépendance de la baronnie de Veyrines, achetée, quant à elle, en 1526.

Nos bornes doivent dater au plus tard du début du XVIIe siècle, comme les bornes portant les mêmes symboles,

le croissant de lune et un L mais celui des Lalande, ancêtres maternels de Montesquieu qui marquaient vers 1632 la limite entre la comté d'Ornon et la baronnie de La Brède

# Un L mystérieux

L'identification du L gravé sur la face opposée de la borne du Poujeau restait mystérieuse. L'attribution du L à Lestonnac, famille apparentée avec Montaigne et qui a donné une sainte femme, est venue immédiatement à l'esprit des érudits du XIXe siècle. Mais aucun élément de géographie féodale du début du XVIe siècle ne la confirme. Le L correspond, selon notre recherche, à Livrac.

La seigneurie de Haut-Brion dépendant jusqu'en 1690 de la jurade de Bordeaux s'étendait jusqu'au Poujeau. La maison noble en franc alleu de La Salle de Livrac (France) s'étendait jusqu'à l'église de Pessac. Pour les autres côtés de la seigneurie et de la banlieue, le côté du captalat de Buch (Arcachon) a été borné (Cestas), mais le côté sud, comté d'Ornon (château à Gradignan), acheté par Bordeaux en 1406, ne l'a pas été, d'où d'innombrables procès entre Livrac et Bordeaux sur ces landes.

La plantation de la borne du Poujeau a donc précédé celle des pins sur la lande du Poujeau (notre quartier) dite au XIXe siècle d'Arlac.



